

Au Conseil communal de Lausanne

Interpellation : Equipement des forces de l'ordre, une nouvelle adaptation à la menace n'est-elle pas d'actualité ?

Développement :

Les menaces contre la sécurité de la population ont considérablement augmenté ces dernières années et les récents événements laissent clairement apparaître des lacunes dans l'équipement des forces de l'ordre permettant de répondre à de nouvelles menaces. Dans un proche avenir, la Ville de Lausanne, avec la présence du Comité Olympique et de très nombreux sièges mondiaux d'institutions sportives, représente à coup sûr une cible potentielle.

Que ce soit le braquage du bureau de change Migros à l'explosif et à l'arme lourde à Thonex en 2010, l'évasion guerrière des «Pink Panthers» de Bois-Mermet à Lausanne en 2013, les attaques répétées qui ont touché les villes de Paris et de Toulouse ainsi que celles de Copenhague en février 2015, nous vivons un changement de paradigme important avec des individus lourdement armés et souvent bien entraînés. Les milieux concernés, tels que le Service de renseignement de la Confédération ou l'Académie de police de Savatan lors de forums publics, estiment que la Suisse est également exposée à de telles menaces. A cela s'ajoute bon nombre d'acteurs concernés par un engagement des forces de sécurité qui estiment aussi que notre pays n'est pas suffisamment préparé à de telles situations de terrorisme urbain.

Les faits relatés lors des différents attentats de ces dernières années montrent à dessein que ce sont souvent les agents de sécurité ou les hommes de la première patrouille d'intervention, se trouvant sur place, qui font les frais, parfois en y laissant leur vie, de ces attaques sanglantes. Force est de constater qu'en dehors des groupes spéciaux, formés pour répondre à ce type d'intervention, les policiers dans le terrain ne disposeraient plus d'armes d'un calibre suffisant et que les gilets pare-balles utilisés n'offriraient qu'une protection très restreinte contre les munitions et les armes actuellement utilisées par les auteurs des actes précités.

Aujourd'hui le calibre 9mm utilisé par la police est sans effet sur les gilets pare-balles en vente libre sur internet notoirement utilisés par ces criminels et ces terroristes. Pire, les gilets de classe IIIA censés protéger nos policiers sont très vulnérables et inefficaces face aux fusils de type Kalachnikov utilisés par ces individus, mettant en danger tant la vie des policiers que de toute autre force de l'ordre.

Questions à la Municipalité :

1. Quelles mesures ont été prises, ces deux dernières années, pour améliorer la sécurité des policiers Lausannois engagés dans le terrain ?
2. Quels équipements de riposte (armement) et défensif (protection balistique) équipent actuellement les patrouilles et les policiers dans le terrain ?

3. Ces équipements sont-ils toujours adaptés à l'évolution et la qualification de la menace ?
4. Devant l'évolution de la menace, une collaboration étroite avec le Canton de Vaud, ainsi qu'avec d'autres acteurs institutionnels de la sécurité en Suisse, est-elle d'actualité ?
5. Les règles concernant le port et l'utilisation des armes ont-elles évolué afin de les adapter à l'évolution de la menace ?
6. La Municipalité ne bénéficiant pas de ses propres services de renseignements comment est prévu la coordination et la concertation avec de tels services au niveau fédéral et cantonal ? Si cela ne devait pas être le cas, quelles sont les mesures envisagées par la Municipalité pour remédier à cette situation ?

Lausanne, le 19.01 2016.

Claude-Alain Voiblet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Claude-Alain Voiblet', written in a cursive style.